



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Filières DAES (diplôme d'État d'accompagnement éducatif et social) en baisse

Question écrite n° 28322

Texte de la question

Mme Josiane Corneloup attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur le fait qu'il y a moins d'étudiants qui postulent au diplôme d'État d'accompagnement éducatif et social. En effet, selon une étude de la DREES du 26 février 2020, le nombre d'inscrits en première année de DAES ou à l'un des deux diplômes qui le remplace, à savoir le diplôme d'État d'aide médico-psychologique et celui d'auxiliaire de vie sociale, est passé de 14 100 en 2010 à 9 700 en 2018. Le manque d'attractivité du fait des publics à prendre en charge et de la faiblesse de la rémunération est l'hypothèse la plus probable de cette désaffection ; un désintérêt qui se poursuit une fois les études commencées car 16 % des inscrits admis en première année de la spécialité « domicile » abandonnent leurs études avant d'être diplômés, deux fois plus que dans la filière « structure et éducation inclusive ». En conséquence, elle lui demande quelles sont les actions qu'elle va mettre en place afin d'attirer d'avantage d'étudiants dans ces filières essentielles.

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28322

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2020](#), page 2758

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)